

Numéro spécial 3 pages

PPCR, les agents ne se laisseront pas faire

Lors du rassemblement du 2 février place de la Mairie, les agents ont occupé l'Hôtel de Ville

A moins d'être totalement sourd et aveugle, vous avez entendu parlé du PPCR. Ou bien peut-être n'en avez-vous rien à faire de votre carrière et de votre salaire? Si malgré tout vous arrivez en cours de route, vous trouverez des infos [ici, sur ce lien](#) et également sur le site SUD CT 35. Mais en résumé pour faire court : ça ne s'améliore pas pour les catégories C et la Ville ajoute des critères de déroulement de carrière qui s'ajoutent aux critères nationaux, d'où ralentissement de déroulement et perte de salaire qui va avec.

Avec plus de 400 collègues présents à l'AG du 26 janvier et plus de 300 devant puis finalement... dans la Mairie le 2 février, il semble bien que les

agents ne soient pas disposés à se laisser rouler. Pour certains d'entre nous, cette occupation de la Mairie dans le calme rappelait celle de 1999 qui avait duré plusieurs semaines. L'occasion de se souvenir que le rapport de force auquel nous sommes contraint par notre employeur doit se construire dans la durée, avec une détermination qui ne doit pas baisser.

Aujourd'hui PPCR, demain autre chose : à force de prendre les agents et les syndicats pour les pions d'une partie d'échec jouée en solo, nos chers élus pourraient être surpris de voir toutes les pièces jouer une partie selon leur propre règle. Fou prend la Reine, ça s'est déjà vu.



Les agents pénètrent dans la Mairie. Une occupation calme et déterminée.

Pour échanger sur la suite du mouvement

Jeudi 9 février 11h-12h salle de l'ASMR

Dinard : le personnel mobilisé contre le RIFSEEP

Toutes et tous concerné-e-s un jour ou l'autre ! A l'appel de l'intersyndicale Sud-CGT, la grande majorité du personnel de la Ville de Dinard a manifesté contre la volonté de la Maire de baisser leur régime indemnitaire.

L'intersyndicale a appelé à un nouveau rassemblement le 31 janvier devant la mairie lors de la prochaine réunion du Conseil municipal.

[Lire l'article et le tract](#)

Au CHU, la Direction présente ses vœux... et le syndicat SUD aussi

Le 26 janvier, la Directrice Générale du CHU, ainsi que la présidente du Conseil de Surveillance, Madame la Député-Maire de Rennes, **Nathalie Appéré**, présentaient leurs vœux au personnel de l'établissement. Sans surprise, ces vœux ont ressemblé à **une longue litanie auto-satisfaite** sur la politique de la Direction depuis 2 ans. Ça vous rappelle quelque chose?

[Lire l'article sur le site SUD Santé sociaux](#)

IL faut construire le syndicalisme de demain

Pourquoi le mouvement du printemps n'a-t-il pas réussi à faire plier le gouvernement ? En quoi a-t-il cependant fait bouger les lignes, et interroger l'action syndicale ? Éric Beynel est porte-parole de l'Union syndicale Solidaires qui regroupe, par exemple, les fédérations Sud-PTT, Sud-Rail, Sud éducation, Sud Santé Sociaux, ou encore Solidaires étudiant.e.s. En compagnie de six autres organisations, Solidaires a fait partie de l'intersyndicale contre le loi travail durant toute la durée du mouvement social.

Dans l'interview qu'il donne pour le journal en ligne Regards, l'article se conclut sur la question de l'existence d'un "syndicalisme révolutionnaire" en parallèle ou en opposition à un syndicalisme de transformation sociale. **En ce début d'année 2017**, certains fêtent ou du moins commémorent le centenaire de la Révolution russe. Des numéros spéciaux de la revue L'Histoire ou Politis reviennent sur cet évènement majeur du XXème siècle et sur d'autres "révolutions" : numérique, conservatrice, culturelle... Déjà à l'époque se posait la question de la réforme en douceur ou d'un changement total de système. Assurément, les syndicats français doivent connaître leur propre révolution ou disparaître.

Transformation, révolution, réforme, démocratie... autant de mot dont le sens ne fait pas toujours l'unanimité. En tout cas, même si les organisations doivent repenser leur action, c'est peut-être d'abord les travailleurs, les citoyens qui vont transformer les syndicats, pour eux-mêmes.

[Lire l'article de Regards, interview du porte-parole de Solidaires](#)

Plus de 200 manifestants
contre les violences
policières

Le rassemblement du mardi
24 janvier à midi place
hoche à Rennes pour pro-
tester contre les violences
policières et le « traitement »
des plaintes déposées par les
opposants à la loi travail s'est
déroulé dans le calme. [Lire la
suite](#)

La frappe médiatique des drones de Triskalia

Après s'être fait
condamner par les tribu-
naux pour avoir empoisonné
nombre de ses salariés
avec des pesticides en
partie interdits, puis avoir
largué ceux-ci à Pôle Em-
ploi, comment obtenir mal-
gré tout la Victoire du
développement durable pour
l'année 2016 ? Il n'y rien de
plus simple : il suffit de
larguer (de nouveau !) des
papillons sur un champ de
maïs en utilisant un drone.
Vous n'y croyez pas ? C'est
l'exploit que vient de réussir
Triskalia en se glissant
parmi les 15 lauréats des
Victoires de la Bretagne or-
ganisées par le journal Le
Télégramme le 8 décembre
dernier à Saint Briec.

[Voir l'intégralité de l'article](#)

L'urgence de ralentir

Le documentaire L'Urgence de ralentir (de
Philippe Borrel sur une idée de Noël Mamère), part
de critiques et réflexions de philosophes, socio-
logues et économistes internationaux (Pierre Dar-
dot, Douglas Rushkoff, Geneviève Azam, Rob
Hopkins, Jeremy Rifkin, Alberto Acosta, Bunker Roy,
Tim Jackson, etc.) et cherche partout dans le
monde « ces nouveaux rebelles contemporains
vivant à contretemps du modèle dominant, ces
précurseurs qui redécouvrent un rapport atten-
tif, patient et fertile au temps », explique le
réalisateur. A voir et à méditer pour tout ceux qui
souffre du stress au travail...

[Voir le documentaire](#)

**Prenez le
temps!
Transférez le
Petit
Communard
chez vous et
profitez des
liens!**

Ne pas se syndiquer nuit gravement à la démocratie

Section SUD Ville de Rennes, CCAS, Rennes Métropole.

Hotel de Rennes Métropole (1er étage) 4 avenue Henri Fréville

Tél. : 02 23 62 25 75 Fax : 02 99 86 60 29

Courriel : sud@rennesmetropole.fr

Site internet : www.sud-ct35.org